

Le discours de victoire Dogbé-Tomegah, ministre du Développement à la base

Je voudrais d'entrée de jeu remercier très sincèrement les membres du gouvernement qui ont sacrifié de leur temps pour assister au lancement de la vulgarisation des manuels de formation à l'usage des communautés à la base. C'est encore une fois le témoignage de la synergie gagnante qui guide nos actions au profit des communautés de base. Mes remerciements vont également à l'endroit des autorités administratives, politiques, religieuses et traditionnelles qui ont bien voulu honorer de leur présence la présente cérémonie.

Mesdames et messieurs,

Le lancement officiel de la vulgarisation du manuel de formation des Comités de Développement à la Base (CDB), m'offre l'occasion de vous rappeler que la récente mesure institutionnelle prise par le gouvernement est l'adoption en conseil des ministres d'un texte pour la prise en compte des préoccupations et des spécificités des communautés à la base dont mon département assure désormais la tutelle, conjointement avec le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales.

Pour mon département, il s'agit d'accompagner les communautés à s'organiser pour disposer d'un organe pouvant réfléchir sur le développement de leur milieu. C'est pourquoi le renforcement des capacités des Comités de Développement à la Base (CDB) nous tient beaucoup à cœur d'autant plus que ces CDB constituent une équipe fondamentale dans le processus d'organisation et de préparation des populations locales pour leur implication progressive et entière dans leur quête d'un minimum vital commun. S'il est vrai qu'aucun édifice ne peut tenir sans une fondation solide, il est aussi vrai qu'aucun développement n'est possible sans une organisation préalable à la base.

Ceci nous rappelle une fois de plus que le développement à la base est centré sur les besoins fondamentaux de l'homme, sur ses propres capacités d'organisation fondées sur l'approche participative avec l'implication d'un nombre important d'acteurs. Depuis plusieurs décennies, nombre de structures nationales et internationales se sont engagées dans l'organisation et la structuration des collectivités locales par la création des CVD et CDQ dans plusieurs localités sur toute l'étendue du territoire togolais. Cependant, les CVD et CDQ existants ont toujours opéré dans des environnements conflictuels, surtout avec les autorités coutumières, ces dernières réclamant la paternité ou la présidence des CVD et CDQ, selon les résultats d'une étude menée en 2011. De plus, les analyses diagnostiques effectuées sur les nombreuses expériences menées dans la gestion des projets de développement dans les communautés locales ont montré plusieurs points de faiblesses dont les plus importants sont:

- la concurrence entre les différents intervenants dans un même village ;
- la dispersion des efforts des bénéficiaires ;

- la duplication des actions ;
- les disputes sur l'implantation des infrastructures socio-collectives ;
- la détérioration des relations familiales;
- les conflits familiaux latents qui explosent dès la mise en œuvre des projets de développement, etc...

Par ailleurs, aucun diagnostic sur la situation particulière des CDB n'avait été effectué depuis leur création permettant d'identifier et de qualifier les forces et les faiblesses qui les caractérisent. Pour corriger la situation, mon département s'est engagé dans un processus devant lui permettre de disposer d'une banque de données réalistes et fiables sur la situation de référence des plus petites unités de développement locales autour desquelles la programmation du développement local et sa mise en œuvre devraient être conçues.

Honorables Invités,
Mesdames et messieurs,

L'élaboration du manuel de formation des Comités de Développement à la Base répond au souci de synergie entre la dynamique des CDB issue de la restructuration et de la consolidation, et la gestion efficace des microprojets communautaires que met en œuvre mon département, à savoir : (i) le soutien aux activités économiques des populations à la base ; (ii) la réinsertion socio- professionnelle des jeunes filles déscolarisées ; (iii) l'autonomisation des femmes en zone rurale ; (iv) le soutien aux microprojets sociocommunautaires ; (v) le projet de développement communautaire avec le volet travaux à haute intensité de main d'œuvre ; (vi) le programme de volontariat national ; (vii) le programme régional pour le développement des agro-industries ; (viii) le programme de sensibilisation des jeunes à l'éducation civique ; (ix) le renforcement des capacités en norme et qualité agro-alimentaire et (x) le programme conjoint des communes du millénaire, ...etc.

Le présent manuel s'est inspiré des initiatives antérieures du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, de Plan Togo et de Handicap International, deux organisations internationales qui nous ont accompagnés durant toutes les étapes de l'élaboration de ce manuel.

Qu'il me soit permis ici de relever la forte collaboration des deux institutions qui ont accompagnées mon département dans le processus d'élaboration de ce manuel.

En ce qui concerne Handicap International, la préoccupation des personnes en situation de handicap a été facilitée par la mise à disposition d'une importante documentation sur la question et aussi de personnes-ressources pour la formation des réseaux de formateurs. Avec Plan Togo qui s'est engagé dans le processus d'élaboration de ses outils de renforcement des capacités des organisations à base communautaire, le ministère a désigné un Point focal pour le suivi de ce processus couronné par une validation des manuels dont l'honneur m'a été fait de les préfacer. Ce sont ces aspects qui motivent la vulgarisation conjointe de ces manuels qui traitent d'une dizaine de modules qui se complètent et dont les thèmes ont été développés dans ce document ; il s'agit notamment de:

- La protection de l'enfance et le rôle des CDB
- Comment élaborer, gérer, suivre et évaluer un projet communautaire ?
- Comment faire la promotion de la santé au niveau des CDB ?
- Approche genre et comité de développement à la base
- La communication sociale et l'animation communautaire
- Comment conduire une formation des adultes ?
- Comment gérer les conflits au sein de la communauté ?
- Comment inclure les personnes en situation de handicap dans le développement local ?

Ces modules ont été validés à l'issue des réunions techniques et d'un atelier national en 2011 par les partenaires communautaires, les ONG locales et internationales, les services techniques. C'est vous dire, Mesdames et Messieurs que ce n'est pas le travail d'une seule entité, mais celui qui a vu l'implication de plusieurs acteurs et partenaires.

Par ailleurs, pour une meilleure appropriation du contenu des modules du manuel, un réseau de formateurs a été constitué au niveau de chaque région. Chaque pool de formateurs est composé d'un représentant des départements en charge de l'administration territoriale, de l'action sociale, de la planification et du développement à la base. Les capacités de ceux-ci ont été renforcées au cours d'un atelier de formation des formateurs tenu à Tsévié. C'est le lieu pour moi de présenter mes félicitations au Consultant dont les prestations ont été jugées pleinement satisfaisantes.

Mesdames, Messieurs,

Après cette cérémonie de Lomé, la vulgarisation va se poursuivre dans les régions pour offrir aux communautés à la base plus de possibilités de compréhension du contenu des manuels. Dans le même sens, des sessions de formation sont également prévues dans toutes les régions pour une meilleure appropriation des contenus du manuel par les communautés à la base. Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, j'estime que c'est par un processus itératif que le contenu du manuel sera amélioré. L'ouvrage est à peine terminé et c'est pourquoi, je voudrais lancer un appel à vous tous, acteurs à divers degrés, à continuer à apporter votre précieux concours pour l'actualisation constante de cet important outil pédagogique au service des communautés à la base.

Je voudrais, à cet égard, exprimer toute ma profonde gratitude à Plan Togo et à Handicap International pour leur implication dans la réalisation de ce précieux document de formation des membres des comités de développement à la base.

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Je m'en voudrais de clore mes propos sans rendre un vibrant hommage au Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé pour qui la cause des communautés à la base est une préoccupation permanente majeure. J'exprime toute ma reconnaissance à tous ceux-là qui ont, par leurs conseils, observations et commentaires, soutenu et accompagné l'élaboration de ce document. Je voudrais citer nommément le Ministère de l'Action Sociale, le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières qui ont accompagné mon département dans la finalisation du manuel de formation des CDB. Aux Partenaires Techniques Financiers, votre engagement à accompagner le département a toujours été vivement apprécié, mais je voudrais une fois de plus solliciter votre contribution à améliorer ce manuel. A vous tous ici présents, je dis un sincère merci pour votre soutien constant et multiforme et je vous rassure que nous ne ménagerons aucun effort pour une communication intense du contenu de ces manuels. Sur ce, je déclare lancée la vulgarisation du manuel de formation des comités de développement à la base.

Je vous remercie.